



Compétences / Aptitudes professionnelles requises ou à acquérir pour exercer la fonction de coordonnateur de programme d'ETP:

Compétences techniques, organisationnelles, relationnelles, pédagogiques

- Connaître le cadre législatif (et les référentiels)
- Connaître le contexte institutionnel, prendre en compte les différents niveaux de coordination
- Savoir fédérer l'équipe
- Etre en capacité de prendre des décisions en concertation avec l'équipe
- Savoir négocier (temps, moyens matériels, humains, financiers...)
- Etre en capacité d'animer des réunions de concertation
- Communication /posture (verbale et non verbale) externe et interne
- Maintenir une veille documentaire

Aptitudes personnelles pour exercer la fonction de coordonnateur de programme d'ETP:

- Ouverture d'esprit (capacité d'adaptation et de remise en question)
- Capacité d'écoute, patience
- Elément moteur, fédérateur (leader), modérateur (diplomate)
- Capacités relationnelles, humaines
- Autonomie (...)
- Médiateur/ facilitateur/dynamique / disponible
- Prend en compte la complexité
- Capacité à identifier les ressources dans l'équipe et déléguer
- Pédagogue